?	No. du dossier
---	----------------

COUR DU BANC DE LA REINE DU NO DIVISION DE LA FAMILLE CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE DE	
ENTRE:	
?	
	REQUÉRANT
	-et-
?	
	INTIMÉ
	T DE SIGNIFICATION DRMULE 18B)
IF SOUSSIGNÉ	, de, province du
Nouveau-Brunswick,	
ci-joints et marqués de la lettre « A	20, à l'intimé, les documents a » en lui remettant une copie au e la signification par le fait que
FAIT SOUS SERMENT devant moi à, comté de et province du Nouveau-Brunswick, lejour de 20	?
Commissaire à la prestation des serments en ma qualité d'avocat ou ma nomination se termine le (mois/jour/ann	(§)

NOTES DE BAS DE PAGE:

- 1. Inscrire le numéro de dossier du tribunal inscrit sur les documents déposés à la cour.
- 2. Inscrire le lieu où l'affaire a été déposée. Cette information se retrouve également sur les documents déposés à la cour.
- 3. Inscrire votre nom au complet.
- 4. Inscrire le nom de l'intimé (votre conjoint).
- 5. Inscrire le nom et la profession de la personne qui signifie les documents, ainsi que l'endroit où elle réside.
- 6. Inscrire la date à laquelle les documents ont été signifiés.
- 7. Inscrire l'adresse où les documents ont été signifiés.
- 8. La personne qui a signifié les documents doit indiquer le moyen d'identification utilisé. Par exemple : Je la connais personnellement OU la personne a admis être (son nom)

 _____ et elle m'a montré son permis de conduire (ou autre pièce d'identification)
 portant le numéro _____.
- 9. Le Commissaire à la prestation aux serments remplira l'information requise et inscrira son nom en lettres moulées en-dessous de sa signature.
- 10. La personne qui a signifié les documents doit signer devant le Commissaire à la prestation aux serments et inscrire son nom en lettres moulées en-dessous de sa signature.

^{**} Les notes de bas de page qui figurent sur les formulaires formatés relatifs au droit de la famille ont été rédigées par le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Justice Canada a contribué financièrement à la mise sur pied de ce projet. Pour obtenir des renseignements généraux au sujet de la procédure juridique, vous pouvez joindre la ligne d'information sur le droit de la famille au numéro sans frais 1-888-236-2444, ou encore visiter le site Web Droit de la famille NB à l'adresse www.droitdelafamillenb.ca. Pour obtenir des conseils au sujet de votre situation personnelle, veuillez communiquer avec un avocat.